

505LA108/4

4133

(1939)

ARCHIVES

Félicitations au personnel pour son attitude en
période de tension internationale.-

En 1939 :

Ordre du Jour n° 25	(s) C.D. 26. 9.39 29. 9.39	2	II
	(s) C.A. 29.11.39	6	II

29 novembre 1939

4133

29 novembre 1939

—
QU. II - Exécution du service

(s) p. 6

~~info~~ M. LE PRESIDENT tient à faire part au Conseil des nombreuses félicitations qu'il a reçues, notamment des Chambres de Commerce, sur la façon dont le service des chemins de fer a été assuré à la mobilisation et continue à être assuré.

~~info~~ Il se fait l'interprète du Conseil pour remercier M. le Directeur Général et ses collaborateurs. Il le prie de transmettre ses remerciements à tout le personnel pour les efforts considérables que ce dernier n'a cessé de fournir depuis la guerre.

26 septembre 1939

4153

QU. II - Comptes rendus hebdomadaires

Pas de P.V. COURT

STENO p. 2

Félicitations
au personnel.-

M. LE BESNERAIS.- Les transports de concentration se sont achevés et se sont effectués dans d'excellentes conditions. Le Directeur des Chemins de fer au Grand Quartier Général a fait paraître l'ordre général suivant qui est un témoignage de satisfaction à l'égard de la S.N.C.F., et que je demande la permission de lire.

"La concentration des Armées par voie ferrée est achevée.

"Justifiant la confiance que le Commandement avait mise dans sa préparation minutieuse, l'exécution en a été conduite par une souplesse et une régularité absolues.

"Animés d'un même sentiment de devoir, d'un même esprit de collaboration intime, sous la forte impulsion de la Commission Centrale qu'il faut louer sans réserve, les Membres Militaires et Techniques des divers organes du Service Militaire des Chemins de fer (jusqu'aux plus modestes Commissions de Gare) et plus généralement tout le personnel du Réseau des Armées, ont permis le plein succès de cette première phase des opérations.

"Le Directeur des Chemins de fer au Grand Quartier Général leur exprime ses remerciements les plus chaleureux.

"Mais le Réseau ferré national est UN. Aussi, le D.C.F. demande-t-il au Chef du 4ème Bureau de l'E.N.A. de bien vouloir associer à cet hommage le personnel technique et militaire du Réseau de l'Intérieur."

Le Colonel KERGOAT, qui a signé cet ordre général, a été Chef du 4ème Bureau de l'Etat-Major de l'Armée.

M. LE PRESIDENT.- C'est à M. LE BESNERAIS et à M. BERTHELOT qu'il convient de rendre d'abord hommage, puis à l'ensemble du personnel qui s'est dépensé sans compter sous leur direction.

M. LE BESNERAIS.- Le personnel s'est montré digne des plus grands éloges. Après l'effort continu qu'il a fourni, il va pouvoir souffler un peu, puisque les transports militaires sont presque terminés, sauf en ce qui concerne le ravitaillement

des troupes, mais il s'agit là d'un trafic restreint.

M. LE PRESIDENT - Je viens de recevoir également de M. le Ministre des Travaux Publics la lettre suivante qui rend hommage à la qualité du service qu'a assuré la S.N.C.F.

Le Ministre des Travaux Publics et des Transports
à Monsieur le Président
du Conseil d'Administration de la S.N.C.F.

"J'ai l'honneur de vous transmettre la lettre du 23 septembre 1939 par laquelle le Président du Conseil, Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, exprime sa satisfaction pour le succès avec lequel la Société Nationale des Chemins de fer Français a assuré les transports de mobilisation et de concentration.

"Je tiens à ajouter mes félicitations personnelles qui vont à tous les cheminots, aux dirigeants et aux exécutants.

A. de MONZIE.

Le Président du Conseil,
Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre,
à Monsieur le Ministre des Travaux Publics

"Au moment où s'achèvent les transports stratégiques consécutifs à la mobilisation générale, je tiens à vous exprimer toute ma satisfaction pour le succès avec lequel la Société Nationale des Chemins de fer Français a accompli la tâche qui lui était dévolue.

"L'effort des cheminots français a permis de réaliser, dans les meilleures conditions de régularité et de souplesse, la mise en place de nos Armées, tout en réduisant au minimum la gêne imposée à l'ensemble du pays par les exigences du trafic militaire.

"J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien remercier en mon nom tous ceux qui, du plus éminent au plus modeste, ont, sous votre haute impulsion, collaboré à cette tâche".

Edouard DALADIER.

Je demande au Directeur Général de porter ce document à la connaissance du personnel en y joignant les félicitations du Conseil d'Administration.

Je crois, d'autre part, que le Gouvernement a l'intention de donner une certaine publicité aux conditions de régularité dans lesquelles ont été assurés les transports par fer : M. GIRAUDOUX, Commissaire Général à l'Information, nous a demandé des renseignements à ce sujet.

M. BERTHELOT - M. GIRAUDOUX a fait une démarche auprès du Ministre des Travaux Publics qui, je crois, a manifesté l'intention de prononcer lui-même quelques paroles à la Radio demain ou après-demain.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT - Le public s'est rendu compte lui-même de la régularité des transports.

M. BERTHELOT - M. Paul REYNAUD m'a exprimé de son côté la satisfaction qu'il a éprouvée en constatant l'efficacité de nos efforts pour paralyser le moins possible la vie économique du pays.

M. LE PRESIDENT - Nous sommes tous très sensibles à ces éloges, mais je demande que l'effort auquel il est ainsi rendu hommage se poursuive et ne se relâche pas.